



VOS PNEUS

TOUJOURS MOINS CHERS ! 4 JUIN - 9 JUILLET



MICHELIN

BRIDGESTONE

Road 6 | Power GP | Power 5* | Power Slick 2 | Power Cup 2 | Anakee Adventure

T32

30€ remboursés

pour l'achat d'un train de pneus
ou 15€ pour l'achat d'un pneu

- 1 - Achetez 1 pneu ou simultanément 2 pneus des références ci-dessus entre le 4 juin et le 9 juillet 2022 inclus.
- 2 - Scannez ou prenez en photo votre facture d'achat en vous assurant que ces éléments soient lisibles : date d'achat, nom & prénom, produits achetés et raison sociale du magasin.
- 3 - Connectez-vous sur l'appli Maxxess ou sur le site internet www.maxxess.fr pour accéder au formulaire de participation.
- 4 - Complétez le formulaire en ligne au plus tard le 23 juillet 2022 en prenant soin de remplir correctement l'ensemble des informations obligatoires demandées (tout formulaire mal renseigné entraînera l'invalidité de votre demande de participation) et téléchargez votre facture numérisée.
- 5 - Si votre dossier est conforme, vous recevrez votre virement bancaire sous 72h ouvrées après l'enregistrement de votre participation à l'offre de remboursement sur le site ou via l'appli.

MAXXESS

www.maxxess.fr

Modalités de participation à l'offre commerciale MAXXESS Du 4 juin au 9 juillet 2022 inclus:

Suite à l'achat de pneus MICHELIN (ROAD 6 / POWER GP / POWER 5* / POWER SLICK 2 / POWER CUP 2 / ANAKEE ADVENTURE) ou de pneus BRIDGESTONE (T32) entre le 4 juin et le 9 juillet 2022 inclus dans un magasin MAXXESS situé en France métropolitaine participant à l'opération, vous pourrez bénéficier par virement bancaire sur votre compte d'un remboursement pouvant aller jusqu'à 30€. Le montant du remboursement sera fonction du nombre de pneumatiques achetés.

Pour bénéficier de l'offre de remboursement d'un montant de 30€, il faut que les 2 pneus éligibles à l'offre achetés figurent sur une seule facture nominative et soient du même modèle.

* Pneumatiques MICHELIN POWER 5 : cette offre de remboursement n'est pas cumulable avec l'offre de remise immédiate en cours.

Pour bénéficier de cette offre commerciale, vous devez scanner ou prendre en photo votre facture mentionnant la date d'achat, votre nom et prénom, les produits achetés et la raison sociale du centre MAXXESS. Vous devez vous connecter au formulaire de participation via l'appli MAXXESS ou sur le site internet www.maxxess.fr. Complétez en ligne le formulaire de participation (nom, prénom, téléphone, email, centre MAXXESS où l'achat a été effectué, votre IBAN +RIB) et téléchargez la facture d'achat du ou des pneumatiques au plus tard le 23 juillet 2022. Tout formulaire mal renseigné ou ne respectant pas les conditions énoncées ci-dessus entraînera l'invalidation de l'inscription.

Si votre dossier est conforme, vous recevrez votre virement bancaire sous 72h ouvrées après l'enregistrement de votre participation à l'offre de remboursement sur le site ou via l'appli. Un email confirmera ce versement.

Cette offre commerciale est limitée à l'achat de 2 pneumatiques par personne (même nom, même facture, même adresse mail). Les coordonnées indiquées sur le formulaire de participation doivent être identiques aux coordonnées renseignées sur la facture d'achat. Toute demande de participation envoyée par courrier ou par email sera considérée comme non conforme. Seules les inscriptions faites via le site www.maxxess.fr et l'appli en respectant les étapes indiquées ci-dessus seront acceptées. Offre exclusivement réservée aux particuliers.

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de modification, d'opposition, et de suppression des informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à Sadem - 14 rue Georges Besse 63000 Clermont-Ferrand. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ces informations sont uniquement réservées à l'usage de MAXXESS France et au prestataire Market-inn agissant pour son compte dans le traitement informatique de la présente opération commerciale, et seront supprimées dans les 6 mois suivant la fin de l'opération.